

**PERSONNES CIBLÉES** Constructeur/constructrice d'installations de ventilation CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

**TEMPS INDICATIF** Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 30 heures de cours (40 leçons de à 45 min).

### Compétences opérationnelles

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de planifier et de coordonner la mise en service et la réception d'une installation de ventilation. Vous mesurez la performance des installations et des composants. Vous utilisez les bases / outils relatifs à l'optimisation de l'exploitation et à l'entretien.

### Sujets / objectifs

#### 1. Planification d'une mise en service / réception (8 leçons)

- 1.1 Vous connaissez les bases d'une mise en service / réception (C2).
- 1.2 Vous utilisez les formulaires / directives nécessaires (C2).
- 1.3 Vous comprenez le déroulement et les conditions d'une mise en service / réception (C2).
- 1.4 Vous utilisez vos connaissances pour planifier une mise en service / réception (technique, calendrier) (C3).

#### 2. Exécution d'une mise en service / réception (8 leçons)

- 2.1 Vous exécutez de manière autonome la mise en service / réception d'une installation de ventilation (C3).
- 2.2 Vous établissez les formulaires / documents nécessaires (C3).

#### 3. Technique de mesure (16 leçons)

- 3.1 Vous connaissez les bases de la technique de mesure dans la technique du bâtiment (C2).
- 3.2 Vous appliquez les techniques de mesure usuelles en ventilation (C3).
- 3.3 Vous établissez un procès-verbal des mesures (C3).
- 3.4 Vous mesurez et comparez le débit volumique de l'air (C3)

#### 4. Optimisation de l'exploitation (4 leçons)

- 4.1 Vous connaissez les bases de l'optimisation de l'exploitation des installations de ventilation (C2).

4.2. Vous utilisez vos connaissances pour évaluer globalement la consommation énergétique des installations (C3).

**5. Entretien (4 leçons)**

5.1 Vous connaissez les bases de l'entretien des installations de ventilation (C2).

5.2 Vous soutenez le service d'entretien lors de l'établissement d'un concept d'entretien (C3).

**Examen du module / aides**

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes. L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen peut être effectuée sans aides.

**Validité du certificat de module**

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.